



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-97240>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **24-97240**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie de Colombes

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Approvisionnement en fournitures outillages et matériaux pour les services techniques de la ville de Colombes

Description : Le présent marché a pour objet, la fourniture la livraison aux services techniques, d'outillages et matériaux nécessaires à l'entretien du patrimoine communal, tous corps de métier : plomberie, électricité, serrurerie; menuiserie, vitrerie, peinture et maçonnerie. Les besoins récurrents sont définis dans le bordereau des prix unitaire. Le détail précis des prestations à exécuter est décrit dans le Cahier des Clauses Particulières (CCP)

Identifiant de la procédure : c8b0619b-25f7-42ab-9f8e-a69062711d60

Identifiant interne : 24FF-CP-1099-C

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 42600000 Machines-outils

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 42600000 Machines-outils

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 420,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La valeur totale hors taxe saisie correspond au montant total hors taxe maximum pour l'ensemble des lots sur toute la durée du marché (reconduction comprise)

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : MATERIAUX ET MATERIELS DE PLOMBERIE ET SANITAIRE

Description : Le présent lot est détaillé dans les documents contractuels du marché

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 42600000 Machines-outils

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44115210 Matériel de plomberie

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : *Pour l'ensemble des lots, la durée d'exécution de l'accord-cadre commence à courir à partir de la date de notification pour une durée d'un (1) an. Le marché est reconductible trois (3) fois par tacite reconduction pour une période d'un an sans que la durée cumulée du marché ne puisse excéder quatre (4) ans. La reconduction intervient : - Au plus tôt à compter de la date de passation de la commande qui provoque le dépassement du montant maximum périodique - Au plus tard, au terme d'un délai d'un an à compter de la date de notification du marché. Si le marché est reconduit en raison du dépassement du montant maximum, l'acheteur informe le titulaire de la date de reconduction via les profil acheteur. Le cas échéant, le pouvoir adjudicateur prendra, au plus tard trois (3) mois avant la fin de la période annuelle en cours du marché, la décision de ne pas reconduire le marché. Cette décision sera notifiée par écrit, soit par lettre recommandée électronique envoyée via le profil acheteur de la ville, soit remis au titulaire contre récépissé. Le titulaire du marché ne peut refuser sa reconduction conformément à l'article R. 2112-4 du code de la commande publique. En cas de non-reconduction du marché, le titulaire ne peut pas prétendre à une indemnisation. *Pour l'ensemble des lots, la durée d'exécution de l'accord-cadre commence à courir à partir de la notification

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : le Délai de livraison

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance en matière de développement durable

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Coût

Description : le prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours en référé pré-contractuel peut être exercé contre les manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence devant le juge des référés du TA depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché Recours en référé contractuel peut être exercé contre les manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence devant le juge des référés du TA, à compter de la date de signature du marché et ce jusqu'à l'expiration d'un délai d'un mois si un avis d'attribution est publié au JOUE, à défaut d'une telle publication jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter de la signature du marché. Ce recours est impossible si le référé pré contractuel a été exercé (ou si un délai de 11 jours a été respecté entre la date de publication au JOUE d'un avis d'intention de conclure le marché et sa signature pour les marchés à procédure adaptée) Recours de pleine juridiction formé contre la validité du marché, dans le délai de 2 mois à compter de la publication d'un avis d'attribution, devant le juge du TA

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : MATERIELS ELECTRIQUES ET D'ECLAIRAGE

Description : Le présent lot est détaillé dans les documents contractuels du marché

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 42600000 Machines-outils

Nomenclature supplémentaire (cpv): 31500000 Appareils d'éclairage et lampes électriques

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : *Pour l'ensemble des lots, la durée d'exécution de l'accord-cadre commence à courir à partir de la date de notification pour une durée d'un (1) an. Le marché est reconductible trois (3) fois par tacite reconduction pour une période d'un an sans que la durée cumulée du marché ne puisse excéder quatre (4) ans. La reconduction intervient : - Au plus tôt à compter de la date de passation de la commande qui provoque le dépassement du montant maximum périodique - Au plus tard, au terme d'un délai d'un an à compter de la date de notification du marché. Si le marché est reconduit en raison du dépassement du montant maximum, l'acheteur informe le titulaire de la date de reconduction via les profil acheteur. Le cas échéant, le pouvoir adjudicateur prendra, au plus tard trois (3) mois avant la fin de la période annuelle en cours du marché, la décision de ne pas reconduire le marché. Cette décision sera notifiée par écrit, soit par lettre recommandée électronique envoyée via le profil acheteur de la ville, soit remis au titulaire contre récépissé. Le titulaire du marché ne peut refuser sa reconduction conformément à l'article R. 2112-4 du code de la commande publique. En cas de non-reconduction du marché, le titulaire ne peut pas prétendre à une indemnisation. *Pour l'ensemble des lots, la durée d'exécution de l'accord-cadre commence à courir à partir de la notification

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : le Délai de livraison

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance en matière de développement durable

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Coût

Description : le prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours en référé pré-contractuel peut être exercé contre les manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence devant le juge des référés du TA depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché Recours en référé contractuel peut être exercé contre les manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence devant le juge des référés du TA, à compter de la date de signature du marché et ce jusqu'à l'expiration d'un délai d'un mois si un avis d'attribution est publié au JOUE, à défaut d'une telle publication jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter de la signature du marché. Ce recours est impossible si le référé pré contractuel a été exercé (ou si un délai de 11 jours a été respecté entre la date de publication au JOUE d'un avis d'intention de conclure le marché et sa signature pour les marchés à procédure adaptée) Recours de pleine juridiction formé contre la validité du marché, dans le délai de 2 mois à compter de la publication d'un avis d'attribution, devant le juge du TA

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : MATERIAUX ET MATERIELS DE QUINCAILLERIE, SERRURERIE

Description : Le présent lot est détaillé dans les documents contractuels du marché

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 42600000 Machines-outils

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44316000 Quincaillerie

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : *Pour l'ensemble des lots, la durée d'exécution de l'accord-cadre commence à courir à partir de la date de notification pour une durée d'un (1) an. Le marché est reconductible trois (3) fois par tacite reconduction pour une période d'un an sans que la durée cumulée du marché ne puisse excéder quatre (4) ans. La reconduction intervient : - Au plus tôt à compter de la date de passation de la commande qui provoque le dépassement du montant maximum périodique - Au plus tard, au terme d'un délai d'un an à compter de la date de notification du marché. Si le marché est reconduit en raison du dépassement du montant maximum, l'acheteur informe le titulaire de la date de reconduction via les profil acheteur. Le cas échéant, le pouvoir adjudicateur prendra, au plus tard trois (3) mois avant la fin de la période annuelle en cours du marché, la décision de ne pas reconduire le marché. Cette décision sera notifiée par écrit, soit par lettre recommandée électronique envoyée via le profil acheteur de la ville, soit remis au titulaire contre récépissé. Le titulaire du marché ne peut refuser sa reconduction conformément à l'article R. 2112-4 du code de la commande publique. En cas de non-reconduction du marché, le titulaire ne peut pas prétendre à une indemnisation. *Pour l'ensemble des lots, la durée d'exécution de l'accord-cadre commence à courir à partir de la notification

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : le Délai de livraison

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance en matière de développement durable

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Coût

Description : le prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours en référé pré-contractuel peut être exercé contre les manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence devant le juge des référés du TA depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché Recours en référé contractuel peut être exercé contre les manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence devant le juge des référés du TA, à compter de la date de signature du marché et ce jusqu'à l'expiration d'un délai d'un mois si un avis d'attribution est publié au JOUE, à défaut d'une telle publication jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter de la signature du marché. Ce recours est impossible si le référé pré contractuel a été exercé (ou si un délai de 11 jours a été respecté entre la date de publication au JOUE d'un avis d'intention de conclure le marché et sa signature pour les marchés à procédure adaptée) Recours de pleine juridiction formé contre la validité du marché, dans le délai de 2 mois à compter de la publication d'un avis d'attribution, devant le juge du TA

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : MATERIAUX ET MATERIELS DE PEINTURE

Description : Le présent lot est détaillé dans les documents contractuels du marché

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 42600000 Machines-outils

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44800000 Peintures, vernis et mastics

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : *Pour l'ensemble des lots, la durée d'exécution de l'accord-cadre commence à courir à partir de la date de notification pour une durée d'un (1) an. Le marché est reconductible trois (3) fois par tacite reconduction pour une période d'un an sans que la durée cumulée du marché ne puisse excéder quatre (4) ans. La reconduction intervient : - Au plus tôt à compter de la date de passation de la commande qui provoque le dépassement du montant maximum périodique - Au plus tard, au terme d'un délai d'un an à compter de la date de notification du marché. Si le marché est reconduit en raison du dépassement du montant maximum, l'acheteur informe le titulaire de la date de reconduction via les profil acheteur. Le cas échéant, le pouvoir adjudicateur prendra, au plus tard trois (3) mois avant la fin de la période annuelle en cours du marché, la décision de ne pas reconduire le marché. Cette décision sera notifiée par écrit, soit par lettre recommandée électronique envoyée via le profil acheteur de la ville, soit remis au titulaire contre récépissé. Le titulaire du marché ne peut refuser sa reconduction conformément à l'article R. 2112-4 du code de la commande publique. En cas de non-reconduction du marché, le titulaire ne peut pas prétendre à une indemnisation. *Pour l'ensemble des lots, la durée d'exécution de l'accord-cadre commence à courir à partir de la notification

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : le Délai de livraison

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance en matière de développement durable

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Coût

Description : le prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours en référé pré-contractuel peut être exercé contre les manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence devant le juge des référés du TA depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché Recours en référé contractuel peut être exercé contre les manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence devant le juge des référés du TA, à compter de la date de signature du marché et ce jusqu'à l'expiration d'un délai d'un mois si un avis d'attribution est publié au JOUE, à défaut d'une telle publication jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter de la signature du marché. Ce recours est impossible si le référé pré contractuel a été exercé (ou si un délai de 11 jours a été respecté entre la date de publication au JOUE d'un avis d'intention de conclure le marché et sa signature pour les marchés à procédure adaptée) Recours de pleine juridiction formé contre la validité du marché, dans le délai de 2 mois à compter de la publication d'un avis d'attribution, devant le juge du TA

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : BOIS MASSIFS, BOIS FACONNES ET PANNEAUX DECOUPES

Description : Le présent lot est détaillé dans les documents contractuels du marché

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 42600000 Machines-outils

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 44220000 Menuiserie pour la construction

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : *Pour l'ensemble des lots, la durée d'exécution de l'accord-cadre commence à courir à partir de la date de notification pour une durée d'un (1) an. Le marché est reconductible trois (3) fois par tacite reconduction pour une période d'un an sans que la durée cumulée du marché ne puisse excéder quatre (4) ans. La reconduction intervient : - Au plus tôt à compter de la date de passation de la commande qui provoque le dépassement du montant maximum périodique - Au plus tard, au terme d'un délai d'un an à compter de la date de notification du marché. Si le marché est reconduit en raison du dépassement du montant maximum, l'acheteur informe le titulaire de la date de reconduction via les profil acheteur. Le cas échéant, le pouvoir adjudicateur prendra, au plus tard trois (3) mois avant la fin de la période annuelle en cours du marché, la décision de ne pas reconduire le marché. Cette décision sera notifiée par écrit, soit par lettre recommandée électronique envoyée via le profil acheteur de la ville, soit remis au titulaire contre récépissé. Le titulaire du marché ne peut refuser sa reconduction conformément à l'article R. 2112-4 du code de la commande publique. En cas de non-reconduction du marché, le titulaire ne peut pas prétendre à une indemnisation. *Pour l'ensemble des lots, la durée d'exécution de l'accord-cadre commence à courir à partir de la notification

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : le Délai de livraison

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance en matière de développement durable

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Coût

Description : le prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours en référé pré-contractuel peut être exercé contre les manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence devant le juge des référés du TA depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché Recours en référé contractuel peut être exercé contre les manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence devant le juge des référés du TA, à compter de la date de signature du marché et ce jusqu'à l'expiration d'un délai d'un mois si un avis d'attribution est publié au JOUE, à défaut d'une telle publication jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter de la signature du marché. Ce recours est impossible si le référé pré contractuel a été exercé (ou si un délai de 11 jours a été respecté entre la date de publication au JOUE d'un avis d'intention de conclure le marché et sa signature pour les marchés à procédure adaptée) Recours de pleine juridiction formé contre la validité du marché, dans le délai de 2 mois à compter de la publication d'un avis d'attribution, devant le juge du TA

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : MATERIAUX PLASTIQUES ET DE SYNTHESE

Description : Le présent lot est détaillé dans les documents contractuels du marché

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 42600000 Machines-outils

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 19520000 Produits en plastique

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : *Pour l'ensemble des lots, la durée d'exécution de l'accord-cadre commence à courir à partir de la date de notification pour une durée d'un (1) an. Le marché est reconductible trois (3) fois par tacite reconduction pour une

période d'un an sans que la durée cumulée du marché ne puisse excéder quatre (4) ans. La reconduction intervient : - Au plus tôt à compter de la date de passation de la commande qui provoque le dépassement du montant maximum périodique - Au plus tard, au terme d'un délai d'un an à compter de la date de notification du marché. Si le marché est reconduit en raison du dépassement du montant maximum, l'acheteur informe le titulaire de la date de reconduction via les profil acheteur. Le cas échéant, le pouvoir adjudicateur prendra, au plus tard trois (3) mois avant la fin de la période annuelle en cours du marché, la décision de ne pas reconduire le marché. Cette décision sera notifiée par écrit, soit par lettre recommandée électronique envoyée via le profil acheteur de la ville, soit remis au titulaire contre récépissé. Le titulaire du marché ne peut refuser sa reconduction conformément à l'article R. 2112-4 du code de la commande publique. En cas de non-reconduction du marché, le titulaire ne peut pas prétendre à une indemnisation. *Pour l'ensemble des lots, la durée d'exécution de l'accord-cadre commence à courir à partir de la notification

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : le Délai de livraison

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance en matière de développement durable

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Coût

Description : le prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours en référé pré-contractuel peut être exercé contre les manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence devant le juge des référés du TA depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché Recours en référé contractuel peut être exercé contre les manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence devant le juge des référés du TA, à compter de la date de signature du marché et ce jusqu'à l'expiration d'un délai d'un mois si un avis d'attribution est publié au JOUE, à défaut d'une telle publication jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter de la signature du marché. Ce recours est impossible si le référé pré contractuel a été exercé (ou si un délai de 11 jours a été respecté entre la date de publication au JOUE d'un avis d'intention de conclure le marché et sa signature pour les marchés à procédure adaptée) Recours de pleine juridiction formé contre la validité du marché, dans le délai de 2 mois à compter de la publication d'un avis d'attribution, devant le juge du TA

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : PRODUITS VERRIERS

Description : Le présent lot est détaillé dans les documents contractuels du marché

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 42600000 Machines-outils

Nomenclature supplémentaire (cpv): 14820000 Verre

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : *Pour l'ensemble des lots, la durée d'exécution de l'accord-cadre commence à courir à partir de la date de notification pour une durée d'un (1) an. Le marché est reconductible trois (3) fois par tacite reconduction pour une période d'un an sans que la durée cumulée du marché ne puisse excéder quatre (4) ans. La reconduction intervient : - Au plus tôt à compter de la date de passation de la commande qui provoque le dépassement du montant maximum périodique - Au plus tard, au terme d'un délai d'un an à compter de la date de notification du marché. Si le marché est reconduit en raison du dépassement du montant maximum, l'acheteur

informe le titulaire de la date de reconduction via les profil acheteur. Le cas échéant, le pouvoir adjudicateur prendra, au plus tard trois (3) mois avant la fin de la période annuelle en cours du marché, la décision de ne pas reconduire le marché. Cette décision sera notifiée par écrit, soit par lettre recommandée électronique envoyée via le profil acheteur de la ville, soit remis au titulaire contre récépissé. Le titulaire du marché ne peut refuser sa reconduction conformément à l'article R. 2112-4 du code de la commande publique. En cas de non-reconduction du marché, le titulaire ne peut pas prétendre à une indemnisation. *Pour l'ensemble des lots, la durée d'exécution de l'accord-cadre commence à courir à partir de la notification

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : le Délai de livraison

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance en matière de développement durable

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Coût

Description : le prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours en référé pré-contractuel peut être exercé contre les manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence devant le juge des référés du TA depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché Recours en référé contractuel peut être exercé contre les manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence devant le juge des référés du TA, à compter de la date de signature du marché et ce jusqu'à

l'expiration d'un délai d'un mois si un avis d'attribution est publié au JOUE, à défaut d'une telle publication jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter de la signature du marché. Ce recours est impossible si le référé pré contractuel a été exercé (ou si un délai de 11 jours a été respecté entre la date de publication au JOUE d'un avis d'intention de conclure le marché et sa signature pour les marchés à procédure adaptée) Recours de pleine juridiction formé contre la validité du marché, dans le délai de 2 mois à compter de la publication d'un avis d'attribution, devant le juge du TA

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : MATERIAUX ET MATERIELS DE MACONNERIE

Description : Le présent lot est détaillé dans les documents contractuels du marché

Identifiant interne : 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 42600000 Machines-outils

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44111000 Matériaux de bâtiment

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : *Pour l'ensemble des lots, la durée d'exécution de l'accord-cadre commence à courir à partir de la date de notification pour une durée d'un (1) an. Le marché est reconductible trois (3) fois par tacite reconduction pour une période d'un an sans que la durée cumulée du marché ne puisse excéder quatre (4) ans. La reconduction intervient : - Au plus tôt à compter de la date de passation de la commande qui provoque le dépassement du montant maximum périodique - Au plus tard, au terme d'un délai d'un an à compter de la date de notification du marché. Si le marché est reconduit en raison du dépassement du montant maximum, l'acheteur informe le titulaire de la date de reconduction via les profil acheteur. Le cas échéant, le pouvoir adjudicateur prendra, au plus tard trois (3) mois avant la fin de la période annuelle en cours du marché, la décision de ne pas reconduire le marché. Cette décision sera notifiée par écrit, soit par lettre recommandée électronique envoyée via le profil acheteur de la ville, soit remis au titulaire contre récépissé. Le titulaire du marché ne peut refuser sa reconduction conformément à l'article R. 2112-4 du code de la

commande publique. En cas de non-reconduction du marché, le titulaire ne peut pas prétendre à une indemnisation. *Pour l'ensemble des lots, la durée d'exécution de l'accord-cadre commence à courir à partir de la notification

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : le Délai de livraison

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance en matière de développement durable

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Coût

Description : le prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours en référé pré-contractuel peut être exercé contre les manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence devant le juge des référés du TA depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché Recours en référé contractuel peut être exercé contre les manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence devant le juge des référés du TA, à compter de la date de signature du marché et ce jusqu'à l'expiration d'un délai d'un mois si un avis d'attribution est publié au JOUE, à défaut d'une telle publication jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter de la signature du marché. Ce recours est impossible si le référé pré contractuel a été exercé (ou si un délai de 11 jours a été respecté entre la date de publication au JOUE d'un avis

d'intention de conclure le marché et sa signature pour les marchés à procédure adaptée)
Recours de pleine juridiction formé contre la validité du marché, dans le délai de 2 mois à compter de la publication d'un avis d'attribution, devant le juge du TA

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : OUTILLAGE MACHINES-OUTILS

Description : Le présent lot est détaillé dans les documents contractuels du marché

Identifiant interne : 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 42600000 Machines-outils

Nomenclature supplémentaire (cpv): 42600000 Machines-outils

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : *Pour l'ensemble des lots, la durée d'exécution de l'accord-cadre commence à courir à partir de la date de notification pour une durée d'un (1) an. Le marché est reconductible trois (3) fois par tacite reconduction pour une période d'un an sans que la durée cumulée du marché ne puisse excéder quatre (4) ans. La reconduction intervient : - Au plus tôt à compter de la date de passation de la commande qui provoque le dépassement du montant maximum périodique - Au plus tard, au terme d'un délai d'un an à compter de la date de notification du marché. Si le marché est reconduit en raison du dépassement du montant maximum, l'acheteur informe le titulaire de la date de reconduction via les profil acheteur. Le cas échéant, le pouvoir adjudicateur prendra, au plus tard trois (3) mois avant la fin de la période annuelle en cours du marché, la décision de ne pas reconduire le marché. Cette décision sera notifiée par écrit, soit par lettre recommandée électronique envoyée via le profil acheteur de la ville, soit remis au titulaire contre récépissé. Le titulaire du marché ne peut refuser sa reconduction conformément à l'article R. 2112-4 du code de la commande publique. En cas de non-reconduction du marché, le titulaire ne peut pas prétendre à une indemnisation. *Pour l'ensemble des lots, la durée d'exécution de l'accord-cadre commence à courir à partir de la notification

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : le Délai de livraison

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance en matière de développement durable

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Coût

Description : le prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours en référé pré-contractuel peut être exercé contre les manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence devant le juge des référés du TA depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché Recours en référé contractuel peut être exercé contre les manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence devant le juge des référés du TA, à compter de la date de signature du marché et ce jusqu'à l'expiration d'un délai d'un mois si un avis d'attribution est publié au JOUE, à défaut d'une telle publication jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter de la signature du marché. Ce recours est impossible si le référé pré contractuel a été exercé (ou si un délai de 11 jours a été respecté entre la date de publication au JOUE d'un avis d'intention de conclure le marché et sa signature pour les marchés à procédure adaptée) Recours de pleine juridiction formé contre la validité du marché, dans le délai de 2 mois à compter de la publication d'un avis d'attribution, devant le juge du TA

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 3,000,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LEGALLAIS BOUCHARD

Offre :

Identifiant de l'offre : LEGALLAIS BOUCHARD

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 320,000 Euro

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 202400201

Titre : Matériaux Et Matériels De Plomberie Et Sanitaire

Date de conclusion du marché : 09/08/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SONEPAR FRANCE DISTRIBUTION

Offre :

Identifiant de l'offre : SONEPAR FRANCE DISTRIBUTION

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur du résultat : 400,000 Euro

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 202400202

Titre : Matériels Electriques Et D'Eclairage

Date de conclusion du marché : 09/08/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : FOUSSIER

Offre :

Identifiant de l'offre : FOUSSIER

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur du résultat : 400,000 Euro

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 202400203

Titre : Matériaux Et Matériels De Quincaillerie, Serrurerie

Date de conclusion du marché : 09/08/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : deco sphere

Offre :

Identifiant de l'offre : deco sphere

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur du résultat : 280,000 Euro

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 202400204

Titre : Materiaux Et Materiels De Peinture

Date de conclusion du marché : 09/08/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : eg bois

Offre :

Identifiant de l'offre : eg bois

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

Valeur du résultat : 240,000 Euro

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 202400205

Titre : Bois Massifs, Bois Faconnes Et Panneaux Decoupes

Date de conclusion du marché : 09/08/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ETABLISSEMENTS BOSSU CUVELIER/DESCOURS ET CABAUD

Offre :

Identifiant de l'offre : ETABLISSEMENTS BOSSU CUVELIER/DESCOURS ET CABAUD

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

Valeur du résultat : 200,000 Euro

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 202400206

Titre : Materiaux Plastiques Et De Synthese

Date de conclusion du marché : 09/08/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : deco sphere

Offre :

Identifiant de l'offre : deco sphere

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

Valeur du résultat : 120,000 Euro

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 202400207

Titre : Produits Verriers

Date de conclusion du marché : 09/08/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : POINT P S.A.S

Offre :

Identifiant de l'offre : POINT P S.A.S

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0008

Valeur du résultat : 240,000 Euro

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 202400208

Titre : Matériaux Et Matériels De Maçonnerie

Date de conclusion du marché : 09/08/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0009

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : FOUSSIER

Offre :

Identifiant de l'offre : FOUSSIER

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0009

Valeur du résultat : 800,000 Euro

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 202400209

Titre : Outillage Machines-Outils

Date de conclusion du marché : 09/08/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Mairie de Colombes

Numéro d'enregistrement : 21920025000013

Adresse postale : Place de la République

Ville : Colombes

Code postal : 92700

Pays : France

Point de contact : Le Maire

Adresse électronique : marches-publics@mairie-colombes.fr

Téléphone : 0147608000

Adresse internet : <http://marchespublics.colombes.fr>

Profil de l'acheteur : <http://marchespublics.colombes.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 187994

Adresse postale : 2-4 bd de l'Hautil

Ville : Cergy-Pontoise

Code postal : 95027

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : 0130173400

Télécopieur : 0130173459

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : LEGALLAIS BOUCHARD

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 7 rue d'Atalante - Citis

Ville : Herouville Saint Clair

Code postal : 14200

Pays : France

Adresse électronique : accordcadre@legallais.com

Téléphone : 0231533978

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : France

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0005

Nom officiel : SONEPAR FRANCE DISTRIBUTION

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 18 Quai Du Point Du Jour

Ville : Boulogne-Billancourt

Code postal : 92100

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics.sif@sonepar.fr

Téléphone : 0141173482

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : France

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0006

Nom officiel : FOUSSIER

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Rue Du Chatelet

Ville : Allonnes

Code postal : 72700

Pays : France

Adresse électronique : administratif.marches@foussier.fr

Téléphone : 02495405 7

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : France

Lauréat de ces lots : LOT-0003

8.1 ORG-0007

Nom officiel : deco sphere

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 13 Rue Andre Le Notre

Ville : Ormesson-Sur-Marne

Code postal : 94490

Pays : France

Adresse électronique : adv.decosphere@gmail.com

Téléphone : 0160649857

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : France

Lauréat de ces lots : LOT-0004

8.1 ORG-0008

Nom officiel : eg bois

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 10 Rue De Lens

Ville : Nanterre

Code postal : 92000

Pays : France

Adresse électronique : qjamel.egbois@lababois.fr

Téléphone : 0147817474

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : France

Lauréat de ces lots : LOT-0005

8.1 ORG-0009

Nom officiel : ETABLISSEMENTS BOSSU CUVELIER/DESCOURS ET CABAUD

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Rue De Berzin

Ville : Fretin

Code postal : 59430

Pays : France

Adresse électronique : celluleanord@prolians.eu

Téléphone : 0143996900

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : France

Lauréat de ces lots : LOT-0006

8.1 ORG-0010

Nom officiel : deco sphere

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 13 Rue Andre Le Notre

Ville : Ormesson-Sur-Marne

Code postal : 94490

Pays : France

Adresse électronique : adv.decosphere@gmail.com

Téléphone : 0160649857

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : France

Lauréat de ces lots : LOT-0007

8.1 ORG-0011

Nom officiel : POINT P S.A.S

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 25 Av Des Guillaeraies

Ville : Nanterre

Code postal : 92000

Pays : France

Adresse électronique : paola.mendes@pointp.fr

Téléphone : 0146254247

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : France

Lauréat de ces lots : LOT-0008

8.1 ORG-0012

Nom officiel : FOUSSIER

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Rue Du Chatelet

Ville : Allonnes

Code postal : 72700

Pays : France

Adresse électronique : administratif.marches@foussier.fr

Téléphone : 0249540537

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : France

Lauréat de ces lots : LOT-0009

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : deacdd69-23af-475c-95bb-85ab422133be - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/08/2024 à 15:37

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/08/2024